

03/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2019****Présents :**

Mathilde BOYER, Valérian COINCE, Clément DELORAS, Hugo JEAN, Alexandre URVOIS, Gabrielle ELIS.

Absents ou excusés

Nicholas DUNGAN (procuration à Clément DELORAS), Camille ÉTIENNE, Côme GIRSCHIG, Nicolas GUERRERO (procuration à Clément DELORAS), Frédéric GROS, Hannes JAFFRE (procuration à Mathilde BOYER), Christophe JAMIN, Gessica JEAN, Alexandre MARIANI, Pap NDIAYE, Pauline PANNIER, Jan ROVNY.

Assistaient à la séance :

Stéphanie BALME	Doyenne du Collège universitaire
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage transversal
Jean-Pierre BERTHET	Directeur du Centre d'Expérimentation Numérique
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	Directrice des études et de la scolarité
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Amy GREENE	Adjointe à la doyenne du Collège universitaire
Sylvie HERLICQ	Responsable de la vie enseignante
Nicolas METZGER	Président du Conseil de l'Institut
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie étudiante
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante
Vincent FERTEY	Directeur du campus du Havre du Collège universitaire

*

* *

I. Point d'étape sur l'avancée des chantiers de la Direction des études et de la scolarité	2
II. Bilan des MOOCS de Sciences Po	6
III. Point d'information relatif au projet de <i>Bachelor of arts and sciences</i>	11
IV. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 21 janvier et 11 février 2019	15
V. Échange d'informations sur des questions diverses	15

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2019

La séance est ouverte à 13 heures 53 par Clément DELORAS.

Clément DELORAS

Bonjour à toutes et à tous. C'est non sans une certaine émotion que je vais ouvrir le dernier CVEF que je présiderai et je me permettrai de revenir sur les trois années passées avec vous en conclusion.

I. POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCÉE DES CHANTIERS DE LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ

a) Exposé

Bénédicte DURAND

Merci, monsieur le Président. Oui, vous l'avez évoqué à demi-mot. Vous concluez sur ce CVEF qui nous accueille au Havre aujourd'hui. Je remercie son directeur de cet accueil. Je voudrais commencer ma présentation en saluant ce Conseil, qui dans son format, se réunit pour la dernière fois. J'adresse, en particulier à ces deux coprésidents, Mathilde BOYER et Clément DELORAS, un amical salut. Je sais que c'est difficile d'animer une communauté représentative, un Conseil qui a pourtant une fonction absolument centrale dans notre institution qui consiste en l'examen de la vie universitaire et de la vie étudiante. Cher Clément, permets-moi de te dire que ça a été un vrai plaisir de travailler avec toi en lien constant ton regard sur l'action de l'institution en matière de formations et de vie étudiante. J'espère que le prochain Conseil poursuivra la qualité du dialogue que nous avons pu avoir grâce à ton engagement très personnel. Merci encore à tous les deux. Merci à toi Clément.

Je ne parlerai pas des inscriptions pédagogiques dont vous avez déjà beaucoup entendu parler. Ce chantier est quasiment clos. Si vous avez des questions, naturellement Myriam DUBOIS-MONKACHI y répondra avec plaisir, mais il est vrai que ce chantier est déjà bien connu de vous tous.

Le chantier de la vie et de la réussite étudiante est également à l'agenda de notre travail de l'année, en disant tout de suite que l'ensemble de ces chantiers fera l'objet d'un point d'étape extrêmement nourri d'ici le mois de juillet prochain, pour une mise en œuvre opérationnelle dans le courant de l'année civile en cours. Nous verrons les premiers résultats de ces chantiers de travail mis en œuvre et opérationnels dans le courant de cette année.

Ce chantier est également un chantier piloté par Myriam DUBOIS-MONKACHI. Le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises. Il travaille sur la manière dont nous pouvons mieux accompagner les étudiants qui sont dans des situations de besoins, de demandes, quelle que soit la nature de ces demandes ou des besoins. Le centre de l'action porte sur la santé, le handicap, des parcours atypiques pour des raisons diverses et variées. Nous nous posons aussi la question de la connexion de ce travail sur la vie étudiante, sur la qualité du service aux étudiants, en matière sociale avec la réussite étudiante. Nous voudrions pouvoir piloter depuis la DES une réflexion, et coanimer avec la communauté étudiante, un travail sur ce qui favorise les conditions de la réussite et sur la manière de faire face aux conditions de la difficulté voire de l'échec et du décrochage. C'est vrai que ce groupe de travail a une mission qui est à la fois extracurriculaire, mais aussi curriculaire, puisque nous considérons que le soutien à la vie étudiante est un soutien qui prend l'étudiant dans sa globalité, qui ne distingue pas la vie académique de la vie extracurriculaire. Nous allons organiser, à la DES, pour mieux répondre aux attentes des étudiants. Nous devons, d'ores et déjà, avoir un focus particulier sur la question de la santé étudiante et de la place du rôle du pôle Santé, là aussi en lien avec chacune des écoles et avec les autres services de la DES. Le pôle Santé ne peut pas être un pôle isolé de l'ensemble de notre responsabilité, qui institutionnellement n'est pas une responsabilité de santé, puisque l'ensemble de nos étudiants ne sont pas soignés à Sciences

Po. Pour autant, nous devons être plus ambitieux sur ce champ et en particulier sur les actions de prévention. Nous sommes aujourd'hui insuffisants sur ce chantier d'accompagnement des étudiants en prévention. Sans doute, nous assisterons à des modifications de l'organisation de la DES pour mieux servir cette réflexion et cette action.

Le groupe de pilotage et de stratégie de formations, piloté par Pauline BENSOUSSAN qui est également présente aujourd'hui, est un groupe qui travaille sur un sujet peut-être un peu loin de la communauté universitaire enseignante ou étudiante, mais qui pour autant est très important dans la manière dont se pose sereinement, durablement et qualitativement le regard sur les maquettes de nos écoles. Ce groupe travaille sur la manière dont les écoles peuvent compter sur des moyens pérennes, installés et visibles dans une logique pluriannuelle pour développer leurs projets de formations, dans le cadre du projet de Sciences Po, parce que nous restons une institution qui doit garantir aux étudiants un continuum de formations entre le Collège et le Master, mais aussi une cohérence horizontale entre les différentes composantes qui l'animent. Il existe un dialogue de gestion à construire entre le centre, c'est-à-dire la DES, et les écoles pour que la qualité du projet de chacune des composantes puisse s'installer dans un cadre clair et cohérent avec le projet de l'institution. Là aussi, les résultats sont attendus avant juillet et de premières expérimentations avec des composantes de l'institution seront lancées dès le mois de septembre prochain.

Le groupe d'innovation pédagogique, piloté par Jean-Pierre BERTHET — présent aujourd'hui pour répondre à vos questions si vous en avez — et Delphine GROUES, est véritablement un groupe qui va proposer une révolution pédagogique à Sciences Po. L'un des enjeux porte sur la digitalisation pour que l'établissement entre dans la numérisation de son offre, ce qui implique de numériser ses contenus, mais surtout de construire un modèle pédagogique hybride qui articule présentiel et outils numériques. En aucun cas, l'idée n'est de mettre à distance les étudiants d'un contact de proximité avec les enseignants, mais l'agilité de l'apprentissage dans l'espace numérique est pour nous un des objectifs les plus centraux de ce groupe de travail. Le second grand enjeu de ce groupe porte sur l'innovation pédagogique avec, mais aussi au-delà, du numérique en matière de compétences qui caractérisent votre parcours, votre diplôme et votre capacité à vous insérer dans le monde professionnel. Nous vous proposons tout au long de votre parcours des mises en activité, des rapports avec le monde professionnel, un parcours civique, de la clinique du droit, un certain nombre d'expériences, etc., beaucoup d'expériences pédagogiques extrêmement novatrices qui vous dotent de compétences tout à fait spécifiques et exceptionnelles sur le marché de l'emploi lorsque vous êtes diplômé. Nous devons animer cette richesse d'expérience d'une stratégie et d'une structure qui la porte, et c'est l'enjeu du groupe que copilote Jean-Pierre BERTHET. Je termine en quelques mots sur le chantier sans doute le plus structurant pour l'année et pour l'ensemble de l'institution pour les 15 à 20 années qui viennent et concerne la réforme des admissions à l'entrée au Collège universitaire, à l'entrée dans Sciences Po. Ce premier pas fondamental, tellement spécifique dans le paysage français, doit être réformé, parce qu'un nouveau baccalauréat est là et qu'il nous invite à prendre en considération les nouveaux lycéens qu'il va nous proposer, mais surtout parce que nous avons identifié que notre modèle est peut-être un modèle qui présente une forme d'essoufflement dans toutes les procédures de ce modèle. Une des premières pistes très importantes, que nous portons dans le cadre de ce groupe, est la nécessité de simplifier et de faire converger les procédures d'admission dans un modèle qui traite à la fois le lycéen dans la spécificité de son parcours individuel, mais aussi dans un cadre commun à tous les étudiants. Ce chantier est le prochain dont vous entendrez concrètement parler puisqu'il sera présenté au printemps. Je ne peux pas aller beaucoup plus dans cette expression, parce qu'en ce moment nous ouvrons un travail de réflexion avec les acteurs de l'Éducation nationale sur la manière dont nous pourrions redonner un souffle à notre action en matière d'égalité des chances, en matière d'ouverture sociale de l'établissement, puisque le directeur souhaite que nous ayons dans le cadre de cette réforme un dispositif spécifique à destination des lycéens les plus éloignés socialement et géographiquement de l'enseignement supérieur et notamment d'un établissement aussi sélectif que le nôtre. Nous engageons donc ce travail. Le ministère de l'Éducation nationale, outre la réforme du lycée, porte aujourd'hui un travail de réflexion sur l'éducation prioritaire et sur les modifications du cadre de cette politique publique d'appui aux lycéens les moins favorisés. Nous devons attendre d'avoir des éléments sur ce dossier pour affiner notre projet entraînant une incertitude sur la date, mais notre objectif très clair, et après un travail très important, est de vous présenter ces conclusions vers le mois de mai et au plus tard au mois de juin. Nous souhaitons être totalement clairs et transparents pour les lycéens qui entrent en classe de Première en septembre prochain, et qui seront recrutés de manière différente à

Sciences Po au printemps 2021. Avant que ces lycéens engagent leur classe de Première, nous leur devons ainsi qu'à leur famille d'être clairs sur la manière dont nous les sélectionnerons, puisque nous garderons un système de sélections extrêmement exigeant à l'entrée du Collège universitaire de Sciences Po. Cela suppose que le contrat de recrutement reste un contrat de recrutement sur cinq années et nous allons travailler sur la manière dont nous pouvons améliorer le passage de la troisième année au Master et dans chacune des écoles. Nous sommes bien dans un cadre très clair, le directeur l'a rappelé dans un courrier récemment. Le contrat de recrutement est un recrutement pour cinq ans pour les étudiants que nous sélectionnons à l'entrée du Collège universitaire. C'est donc le premier chantier qui sera présenté aux instances de cette institution au printemps. Il s'agit d'un chantier extrêmement décisif et stratégique pour notre maison.

Clément DELORAS

Avant de vous laisser la parole, je retiens de votre propos trois idées importantes.

1. L'importance d'une approche globale sur la vie étudiante. Vous évoquiez les questions de santé et je rappelle que cette semaine a lieu la journée internationale des droits des femmes. C'est important de mettre l'accent sur les enjeux de prévention, d'information, et malheureusement aujourd'hui encore, il faut faire preuve de pédagogie en la matière, car l'accès aux droits sexuels et reproductifs ou la liberté de choix ne sont pas encore acquis partout dans le monde ; même en France cette liberté est encore interrogée. Il me semble que Sciences Po a, en la matière, un rôle à jouer.
2. En matière d'innovation pédagogique, vous avez évoqué un apprentissage de la liberté : les étudiants découvrent des supports différents et les enseignants peuvent proposer de nombreuses choses. Il me semble que la contrepartie de la liberté est la responsabilité. Si l'on veut être libre, il faut qu'on le soit dans la connaissance et la compréhension de la liberté de l'autre et dans le respect des limites de l'autre. Je pense que vous aurez dans ce Conseil un soutien indéfectible dans votre volonté de préserver l'identité, une construction et une colonne vertébrale fortes de cette école, avec les spécificités de chacun dans leur diversité, mais avec un attachement viscéral à ce qui fait notre point commun entre nous.
3. Par rapport à la réforme des admissions, j'entends les contraintes auxquelles vous faites face, notamment compte tenu de la réforme du baccalauréat, mais je crois que vous le ferez d'autant mieux où vous savez où nous voulons arriver. Vous parliez de compétences, et lorsque nous saurons ce que l'on veut attendre d'un étudiant sortant de Sciences Po en matière de compétences et de connaissances, nous pourrons d'autant plus déterminer le parcours que nous proposerons dans son cursus et les méthodes pour le sélectionner, sans pour autant diminuer nos exigences ou réduire la diversification des parcours.

Je laisse désormais la parole à ceux qui souhaitent intervenir ou poser des questions.

b) Questions et observations

Gabrielle ELIS

J'aimerais poser une question sur la santé et la prévention. Je voulais aborder de l'accession à toutes de produits hygiéniques, notamment des serviettes et des tampons. Des boîtes seront bientôt mises en place dans les toilettes avec l'aide de l'administration. L'UNEF pourra remplir les boîtes. Les protections hygiéniques seront enfin accessibles gratuitement. À terme, nous aimerions que ce ne soit plus l'UNEF qui finance ces protections, car il s'agit d'un financement complexe pour un syndicat, mais que ce financement soit réalisé par l'administration. Je pense que passé une première euphorie, ces protections seront surtout une solution de secours et d'immédiateté. Ce financement constituerait un beau message de Sciences Po.

Concernant la prévention des problèmes de santé, que proposez-vous en matière de prévention des problèmes de santé mentale ?

Clément DELORAS

Je vais laisser à Myriam DUBOIS-MONKACHI le soin de répondre, mais je pense que les questions que vous avez soulevées rejoignent un certain nombre de questions évoquées lorsque nous avons réalisé

le point sur le pôle Santé. Je pense qu'il sera important, dans le statut des pôles Santé de l'ensemble des campus et dans les relations avec les SUMPS, d'avoir une démarche offensive. Au-delà, je ne peux qu'inviter votre syndicat à saisir l'ensemble des pouvoirs publics, parce que je pense qu'il a un besoin d'assurer, pour l'ensemble des étudiants, un accès à l'ensemble des droits sexuels et reproductifs et notamment à des produits hygiéniques de première nécessité qui aujourd'hui restent effectivement encore trop souvent un produit de luxe, ce qui est fort regrettable.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je vais répondre sur la question de la prévention sanitaire. Pour replacer le groupe de travail dans son contexte, une réflexion sur les statuts est actuellement menée du pôle Santé de Sciences Po, avec la présence sur chacun des campus d'un pôle Santé rattaché à Paris. Une réflexion générale qui nous amène à nous poser un certain nombre de questions, à écouter les étudiants dans le cadre de ce groupe de travail, et nous nous sommes aperçus que notre politique sanitaire était davantage orientée vers le soin que vers la prévention, ce qui n'était pas nécessairement ce que nous devons faire en tant qu'établissement d'enseignement supérieur. C'est pour cette raison que nous avons proposé une réflexion sur les statuts. Nous tentons de trouver la forme la plus idoine et qui mettra plus en évidence les politiques de prévention avec les organismes publics et associatifs sur des sujets à destination d'adolescents et de jeunes adultes, et qui sont très importants en matière de santé sexuelle et de prévention des IST, mais aussi en matière de prévention des addictions ainsi qu'en matière d'hygiène de vie. La baisse des soins va forcément créer un mécontentement. Pour la santé mentale, il sera difficile de faire moins puisqu'il existe une carte médicale insuffisante pour recevoir les personnes qui ont besoin de consulter un psychiatre ou un psychologue. Aussi, pour la santé mentale, nous allons essayer de préserver cette partie à l'intérieur de l'établissement, avec les limites d'un ratio assez faible en regard du nombre de praticiens et d'étudiants, mais Sciences Po n'a pas vocation à recruter davantage de psychologues ou de psychiatres. Nous allons développer un écosystème qui sera davantage porté par les associations. Je viens d'apprendre qu'il existe sur le campus du Havre une association intéressée par la question sanitaire et qui met en lien les étudiants avec les médecins et praticiens en cas de difficultés, notamment linguistiques ou d'acculturation au système sanitaire local. C'est une initiative qui peut être reprise par d'autres campus dans le cadre de partenariats. Nous souhaitons à Paris comme sur d'autres campus avoir plusieurs partenariats avec les organismes, comme les BAPU, mais aussi les CMP. L'idée est de conventionner pour que les étudiants de Sciences Po soient un peu prioritaires ou aient des espaces réservés.

Concernant l'information, il existe une vraie confusion dans la tête des étudiants sur la santé mentale en raison d'une culture très peu développée en France, mais aussi en raison d'une population internationale très importante et qui arrive avec une culture différente sur la santé mentale. Ainsi la première demande d'un étudiant américain à son arrivée porte sur la localisation du pôle de santé mentale. Les étudiants français font une confusion relativement importante entre un coup de blues en raison d'une tension de l'emploi du temps ou de la météo et les véritables cas de pathologies mentales qui doivent faire l'objet d'un suivi médical particulier. Des conférences sur ces sujets pourraient être organisées avec de nombreux acteurs de la santé mentale en lien avec le pôle santé de Sciences Po.

Enfin, il existe un volet assez important sur la communication à destination des étudiants qui va nous amener très certainement à réformer la manière dont nous agissons actuellement.

Mathilde BOYER

Concernant le dialogue entre le Collège universitaire et les écoles, vous avez parlé d'expérimentation d'ici septembre. Est-ce que vous pourriez préciser cette expérimentation ?

Bénédicte DURAND

L'idée est de proposer aux écoles d'expliciter leur projet de formations, de le formaliser pour instaurer avec le centre — c'est-à-dire le pilotage de l'établissement, secrétariat général, et DES — une forme de dialogue qui permettra à chaque école de compter sur les moyens qui sont nécessaires au développement de ce projet. Il s'agit d'un modèle de gouvernance qui aujourd'hui fonctionne dans l'ensemble des universités du monde, et qui permet de faire un usage des moyens de manière optimale. Pour Sciences Po, ces moyens viennent de trois sources : le mécénat ; les familles et l'État. Il s'agit d'une expérimentation commencée en septembre, mais l'idée n'est pas d'imposer un modèle qui descendrait du centre sur les écoles sans avoir travaillé avec les doyens. Nous allons travailler avec des doyens afin

de voir comment cela pourrait fonctionner. Si le modèle est identique, c'est-à-dire qu'il permet l'instauration d'un dialogue de gestion entre le centre et les composantes, chaque école pourra apporter son projet. Le centre pourra ainsi prendre en compte celui-ci, dans la manière dont il déploie son soutien à la vie universitaire et les moyens dont il la maîtrise, et ce de la manière la plus équilibrée et équitable possible ainsi que respectueuse du projet de formations de chaque école. L'expérimentation en fait, à ce stade, consiste à travailler sur deux ou trois composantes sur les huit. Pauline, est-ce que tu veux ajouter quelque chose ?

Pauline BENSOUSSAN

Oui. En amont de tout pilotage de formations, nous avons la question des effectifs d'étudiants dans les différentes entités de formations, et c'est à partir de là que l'on va regarder les spécificités des maquettes pédagogiques et du niveau de formation, afin d'avoir un dénominateur commun pour non pas comparer les écoles, mais en intégrant des spécificités liées à la distance, à l'insertion professionnelle ou de formations. Le principal objectif est de garantir la qualité d'accompagnement et de formations pour l'ensemble des étudiants, quel que soit leur choix d'orientation. La projection est plutôt pluriannuelle très fortement liée au budget et aux moyens avec une vision plus transversale qu'aujourd'hui.

Clément DELORAS

Sciences Po va donc chercher à être diverse dans l'unité à défaut d'être unie dans la diversité.

II. BILAN DES MOOCS DE SCIENCES PO

a) Exposé

Jean-Pierre BERTHET

Un petit point général pour savoir où les MOOCS en sont dans le monde, avant de nous focaliser sur les MOOCS à Sciences Po. Je vais aussi aborder la diversité des usages ainsi que les perspectives d'évolution. Je vais également répondre aux questions posées par le bureau. Vous avez la présentation de la seconde version de mon document. Vous avez eu simplement la première version de ce document. Les MOOCS ne sont pas le phénomène disruptif tant annoncé dans les années 2010. Nous sommes sur une évolution. Nous sommes passés par différents stades pour arriver jusqu'aux MOOCS. Les MOOCS s'inscrivent dans la tradition de l'évolution de l'usage du numérique après une période où l'on a cru que les MOOCS allaient tout transformer. Ils sont devenus un phénomène tout à fait normal. Actuellement, 101 millions d'utilisateurs sont recensés dans le monde, 900 universités sont engagées et 11 000 cours sont développés sous forme de MOOCS, avec une progression qui est assez linéaire.

Les principaux acteurs sont localisés aux États-Unis avec EDX et COURSERA. Certains viennent du secteur académique et d'autres du secteur privé. On retrouve après d'autres acteurs en Grande-Bretagne, en Chine, en France avec FUN MOOC. Nos MOOCS sont tous chez COURSERA à l'exception de quelques-uns chez FUN MOOC pour trouver un public largement international.

Si l'on regarde les MOOCS et les classements QS 2019, Sciences Po se trouve au rang 3 avec une production de 21 MOOCS. Les Américains produisent beaucoup de MOOCS alors que les Anglais s'en fichent royalement, et les autres sont dans la moyenne. Nous sommes un peu comme les Australiens. Le phénomène des MOOCS n'est en fait pas lié au classement, mais il est davantage lié à la culture des pays dans lesquels les MOOCS sont proposés. La Suisse produit également énormément de MOOCS. Les moyens comptent bien évidemment.

Sciences Po a une situation honorable en matière de nombre de MOOCS produits par rapport aux autres universités ou écoles. Pour les universités francophones, les Canadiens ne produisent pratiquement pas de MOOCS. Ils disposent d'autres systèmes d'enseignement à distance.

Stéphanie BALME

Pouvons-nous être qualifiés d'université francophone ?

Jean-Pierre BERTHET

Pas forcément. Par rapport à des universités qui sont dans l'espace francophone, je voulais montrer la différence par rapport au paysage international.

Concernant l'évolution des MOOCS, on observe une banalisation du phénomène. Le modèle économique initial se transforme entièrement. Nous nous dirigeons vers des micromodules payants. On passe d'une certification unitaire vers des parcours et certificats plus globaux. Des microMasters sont reconnus au niveau académique. Les SPOCs se développent beaucoup au niveau des entreprises. En interne, nous avons également des SPOCs. La combinaison avec le présentiel se développe également. Ainsi des Masters en six mois sont proposés avec des modules sous forme de MOOCS. Ceux qui arrivent à la certification peuvent entrer sur des Masters sur six mois.

Relativement à Sciences Po, 10 MOOCS ont été réalisés depuis 2013, c'est-à-dire une moyenne de deux MOOCS par an sur des sujets très variés. Un SPOC est dédié au Collège.

Il est observé une augmentation de 27 % des inscrits sur nos MOOCS en une année passant ainsi de 118 000 à 162 000 inscrits, avec principalement quatre MOOCS qui dépassent les 20 000 inscrits. Les plus récents ont des chiffres bien évidemment encore relativement faibles.

Sciences Po est attendue sur un certain nombre de sujets. Pour les plateformes de diffusion, nous avons des contenus sur FUN MOOC et COURSERA, mais majoritairement sur COURSERA à 65 %. 56 % des contenus sont édités en anglais et 39 % en français.

À propos des utilisateurs, ce sont principalement de jeunes adultes entre 18 et 25 ans. En matière de provenance géographique, les étudiants viennent principalement d'Europe, mais l'Asie et l'Amérique du Nord sont également représentées dans nos MOOCS. Ils servent principalement aux non-étudiants. Quand on regarde la population étudiante, les MOOCS sont davantage suivis par des étudiants de niveau Master par rapport à la moyenne de COURSERA. Pour les utilisateurs non étudiants, la population est davantage en recherche d'emploi ou en transformation d'emploi. Pour l'anecdote, le MOOC sur l'espace mondial a même une population de retraités.

En matière économique, le total des dépenses sur les MOOCS produits s'élève à 387 000 € pour des recettes qui s'élèvent à 426 000 €, dont 56 000 € de certifications COURSERA qui représentent 14 %. Le bilan est positif. Je ne compte pas certains coûts internes. Si je souhaite vraiment réaliser le calcul, je devrais quantifier le temps passé par les techniciens. Je n'ai regardé que les dépenses qui sont sorties de Sciences Po.

Par ailleurs, deux de nos MOOCS ont été retenus parmi les 100 MOOCS essentiels pour se former aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Nos trois principaux MOOCS en matière d'inscrits sont aussi les MOOCS qui ont été reconnus à l'international.

En matière de diversification des usages de nos MOOCS, on s'aperçoit que nous avons des MOOCS qui sont utilisés différemment. Ils sont évidemment mis à disposition du grand public sur les plateformes, mais certains sont sur MOODLE pour des usages internes. Dans le MOOC sur la géopolitique de l'Europe, il a également servi de SPOC dans le cadre d'une expérimentation de classe inversée. Le MOOC « Politics and economics of International Energy » utilisé depuis 2015 est réutilisé par Giacomo LUCIANI dans le cadre de son cours. Pour pallier à du contenu et des liens devenus obsolètes, deux équipes d'étudiants dans le cadre des projets du cours de Giacomo LUCIANI ont effectué un travail de mise à jour, et en 2019 de nouvelles séquences vidéo doivent être tournées.

Concernant les partenariats internationaux, Espace Mondial a été créé en 2014. En 2018, une nouvelle production internationale a été réalisée. Une adaptation du cours « Espace Mondial » est également en cours, dans le cadre d'un partenariat avec TSINGHUA sur la plateforme XUETANG, plateforme chinoise. COURSERA ne peut pas être utilisée en Chine. Ainsi, grâce à ce partenariat ce cours va être visible par les étudiants chinois.

Relativement aux perspectives d'évolutions, de nouveaux MOOCS seront créés, parce que c'est notre mission de diffusion de la connaissance au plus grand nombre. Les MOOCS peuvent également contribuer à la diffusion de la marque « Sciences Po ». Nous l'avons vu tout à l'heure avec les MOOCS qui ont été primés. Je suis très favorable à la réalisation en interne dans le cadre de classes inversées pour que les MOOCS soient aussi très utiles pour nos étudiants. Cela me semble fondamental. La poursuite de la création des MOOCS s'inscrit aussi dans l'optique de développer leur utilisation dans le cadre de *l'Executive Education*. Pour l'instant, l'utilisation des MOOCS est peu faite par *l'Executive Education*.

Par ailleurs, nous commençons à développer de nouveaux formats, à savoir des ressources éducatives libres. Ce ne sont plus des MOOCS qui s'enchaînent avec une logique de cours, mais des ressources indépendantes. On l'a fait pour les enseignants sur la manière d'enseigner avec des étudiants en situation de handicap. On va aussi le faire pour les étudiants qui ont des difficultés de mémorisation. On va développer une offre numérique avec l'EXED principalement sous forme de partenariats. On a un projet qui va se mettre en place avec HEC et Polytechnique autour de la production de contenus à destination d'entreprises et sur la même logique que la production de MOOCS. Nous allons également développer des parcours hybrides diplômants. Je pense vraiment qu'il s'agit d'une question qu'il faut que l'on se pose. Nous pourrions, par exemple, proposer des parcours plus courts, avec des MOOCS capitalisables permettant d'accéder à des offres de formations en présentiel ou d'alterner entre MOOCS et présentiel. Ça se développe beaucoup dans les universités américaines et anglaises.

Nous devons faire attention à l'obsolescence des contenus. Nous devons également avoir une politique sur la réutilisation des retours financiers. On peut avoir des MOOCS remis à jour, mais se posera la question, et notamment si l'on développe des offres avec l'EXED, de droits d'auteurs pour les enseignants qui ont participé à la conception en cas de retours financiers importants. Ce n'est pas encore le cas pour l'instant. Quid de la part qui reviendrait aux enseignants qui ont des droits d'auteurs ? Nous menons actuellement une discussion avec le service juridique. Enfin, nous devons éviter les MOOCS d'opportunité. En effet, nous pouvons être approchés pour développer des MOOCS. Je souhaite un tel développement que s'il existe un réel usage direct pour les étudiants. Certaines universités font parfois des MOOCS pour se mettre en valeur sans être en lien direct avec leurs étudiants. C'est pour moi un non-sens. Nous devons nous concentrer sur des MOOCS qui servent principalement les étudiants ainsi qu'à l'extérieur. Nous devons alors trouver des mécènes plus larges.

Pour répondre à quelques questions posées par le bureau, concernant la partie financière, j'ai répondu tout à l'heure. Est-ce que les enseignants qui réalisent des MOOCS sont rémunérés ? Certains ne le sont pas. D'autres enseignants demandent des équivalences d'enseignement. Nous devons vraiment définir un cadre clair sur ce sujet. J'ai également vu des disparités entre la manière dont les enseignants sont rémunérés dans le cadre des MOOCS. Nous devons avoir des règles claires en la matière. Est-ce que les MOOCS font rayonner Sciences Po au-delà du public purement étudiant ? Oui, nous l'avons vu. Les MOOCS sont majoritairement utilisés par des non-étudiants. Est-ce qu'il est possible de se connecter aux MOOCS à partir de MOODLE ? Pas si l'on fait l'intégration double avec MOODLE, parce que ce serait un coût conséquent, mais nous pouvons éventuellement faire des liens depuis MOODLE vers des SPOC, c'est-à-dire des parties privées de MOOCS, des SPOC prévus uniquement pour les étudiants de Sciences Po. Nous le faisons déjà pour les SPOC dans les classes inversées. « Les MOOCS sont quasiment inconnus et mériteraient plus de visibilité. ». Je suis bien d'accord. Une page existe sur le site internet de Sciences Po, mais elle n'est pas très visible. Néanmoins, en tapant « MOOC et Sciences Po » sur GOOGLE, c'est le premier résultat que vous trouvez. On peut quand même y accéder relativement facilement. Il existe un référencement qui a été réalisé dans le kit méthodologique du Collège universitaire. À chaque lancement de MOOC avec la DCOM, on en fait aussi la promotion sur le site internet. Il existe également des référencements des MOOCS de Sciences Po sur les principaux agrégateurs français ou internationaux. Nous allons essayer de les rendre plus visibles. Nous allons faire un site dédié à l'innovation pédagogique et numérique dans le cadre des résultats des groupes de travail. Enfin, est-ce que les MOOCS sont répertoriés sur les recherches bibliographiques de la DRIS ? Pas à ma connaissance. Un MOOC n'est pas un ouvrage numérique au sens classique. La DRIS référence principalement des ressources numériques d'éditeurs.

Clément DELORAS

Merci à cette présentation extrêmement complète et qui répondait à nombre de nos questions. Je vais laisser la parole à ceux qui souhaitent intervenir.

b) Questions et observations

Alexandre URVOIS

Si je suis une personne en dehors de Sciences Po et je veux consulter un MOOC, est-ce que je paye un abonnement sur COURSERA ?

Jean-Pierre BERTHET

Non. C'est totalement gratuit. Vous ne payez que si vous voulez être certifié. Un MOOC est gratuit par essence, mais la certification est payante.

Alexandre URVOIS

Quel est l'apport d'une certification ?

Jean-Pierre BERTHET

Un bout de papier. Ce n'est pas un diplôme au sens universitaire. Il s'agit d'une attestation. Elle peut être intéressante pour certains étudiants pour faire la différence sur leur CV. Elle montre que l'étudiant est allé chercher ailleurs d'autres connaissances que celles reçues dans le cadre de leur enseignement. De plus, sur le MIT, il existe un système dans lequel il est possible de multiplier les MOOCS certifiants pour, par exemple, accéder à un Master en six mois.

Hugo JEAN

J'avais une question sur l'audience plus précise des MOOCS. Est-ce qu'il existe un moyen de savoir si les MOOCS sont suivis dans leur intégralité ? Existe-t-il un taux d'écoute dans les premières minutes ?

Jean-Pierre BERTHET

Nous le savons, dans la mesure où les MOOCS sont gratuits et libres, les gens entrent et partent la plupart du temps. Certains s'inscrivent, mais n'y vont jamais. Généralement, 8 % des utilisateurs vont jusqu'au bout des MOOCS. C'est assez faible. Pour nos principaux MOOCS, nous sommes plutôt à 15 % et c'est plutôt pas mal.

Hugo JEAN

Avez-vous eu un retour pour le cours relatif à la culture et aux enjeux du numérique ?

Jean-Pierre BERTHET

Il s'agit d'un SPOC, donc c'est différent.

Stéphanie BALME

Il y a moins d'inscrits que d'étudiants au Collège universitaire. Vous demandez davantage comment ça a été perçu.

Hugo JEAN

Je n'ai pas compris la différence entre un SPOC et un MOOC.

Jean-Pierre BERTHET

Un MOOC est ouvert à la terre entière et il peut être mis sur COURSERA. Pour un SPOC, la population est beaucoup plus ciblée, interne et obligatoire. On parle également de SPOC en entreprise. MOOC veut dire *Massive Open Online Course* et SPOC veut dire *Small Private Online Course*.

Hugo JEAN

Je comprends mieux.

Amy GREENE

Est-ce que nous avons étudié la possibilité de nous associer à des plateformes comme iTunes ?

Jean-Pierre BERTHET

Comme nous sommes sur des vidéos, ça pourrait éventuellement se faire, mais quand on regarde bien les chiffres, il est plutôt en perte de vitesse.

Amy GREENE

Je suis des cours d'astrophysique et c'est très intéressant, parce que l'on voit le MIT de Chicago. Il propose un format avec des vidéos et les ressources à l'appui. Il y a également à écouter avec ses écouteurs. Je ne sais pas si ça pourrait vous intéresser.

Jean-Pierre BERTHET

Pourquoi pas, ce serait une production supplémentaire. Il convient de voir si l'extraction du son peut être utile seul par rapport aux supports visuels. Ce n'est pas toujours vrai selon les MOOCS. Certains pourraient être adaptés, parce que le support vocal pourrait suffire, mais pour d'autres le visuel est un complément.

Stéphanie BALME

Je voulais faire un commentaire sur la combinaison entre l'usage du MOOC et du présentiel. Honnêtement, avec le peu de recul que nous avons, ce sont des objets pédagogiques du point de vue des étudiants et des usagers. Il n'est pas aussi facile que ça que d'inclure dans une maquette pédagogique un cours entièrement en ligne. Vous êtes issus d'une génération à priori très agile en la matière. C'est vrai, mais ça demande beaucoup d'accompagnement. En fait, la combinaison des deux est indispensable, c'est-à-dire un usage et un support numérique avec du présentiel. Ce n'est pas uniquement parce que nous avons un Collège en réseau et que les professeurs ne peuvent pas toujours se déplacer. La combinaison des deux est vraiment importante. Ça ne fonctionne pas l'un sans l'autre.

Jean-Pierre BERTHET

Nous allons même remettre un peu plus de présentiels dans le format de l'année prochaine. Une alchimie doit être trouvée entre ce qui se fait en ligne et ce qui se fait en présentiel. C'est aussi une question d'alignement pédagogique. Il convient d'être très clair dans les objectifs pour que les étudiants comprennent pourquoi des contenus sont mis en ligne. Ça doit être du temps d'étude et intégré dans la maquette. Quand on fait une classe inversée, c'est exactement pareil. Il faut dire aux étudiants qu'ils vont voir des ressources avant le cours et le contenu est abordé durant le cours. S'ils n'ont pas fait l'effort de consulter le contenu en amont, le cours ne sert à rien. Il convient d'expliquer pourquoi l'on demande de consulter ce contenu en amont. C'est pour avoir peut-être plus d'interactions pendant le temps passé ensemble.

Stéphanie BALME

On trouverait très intéressant d'avoir ce genre de plateformes pour nos doubles diplômes, et pour les cours que nous pourrions avoir en commun avec les partenaires institutionnels avec lesquels nos élèves sont en double-diplôme. Ce serait de petits SPOC. C'est une demande que nous formulerons au Collège universitaire.

Jean-Pierre BERTHET

J'ai déjà eu des propositions de mise en commun de MOOCS avec nos partenaires institutionnels, afin que les étudiants en amont connaissent un certain nombre de thématiques.

Clément DELORAS

Je vous propose d'arrêter sur la question des MOOCS qui vont vivre longtemps et de manière prospère, si j'ai bien compris, notamment pour les SPOC. Merci beaucoup pour ces précisions. Nous abordons désormais le point d'information relatif au *Bachelor of arts and sciences*.

III. POINT D'INFORMATION RELATIF AU PROJET DE *BACHELOR OF ARTS AND SCIENCES*

a) *Exposé*

Stéphanie BALME

Merci à Vincent FERTEY pour son accueil. La présentation que je vais vous faire est dans la continuité des présentations qui ont déjà eu lieu aujourd'hui. Nous allons beaucoup parler d'usage du numérique, de nouvelles technologies, mais aussi d'innovation. Par ailleurs, je suis ravie de vous présenter ce qui est en train de devenir le projet favori du Collège universitaire.

Je vais faire ma présentation très rapidement en quatre points, et vous donner quelques éléments de contexte, les raisons pour lesquelles nous pensons que ce diplôme est important maintenant. Je vais également vous donner les éléments généraux sur la philosophie du *Bachelor of arts and sciences* et l'ambition institutionnelle et pédagogique derrière ce diplôme. Enfin, je vais vous donner des éléments sur le calendrier et la mise en œuvre opérationnelle du diplôme avant de vous apporter des éléments de comparaison. Nous travaillons sur ce diplôme et nous regardons ce qui existe ailleurs.

Le premier point porte sur le monde 4.0 dans lequel nous vivons et le défi que ça représente pour Sciences Po. Sciences Po est une université de recherche en sciences sociales qui doit faire face à un enjeu considérable que sont les technologies de rupture. Elles sont plus que jamais au cœur de la transformation des pratiques individuelles, politiques, sociales, etc. Nous constatons le rôle des nouvelles technologies, le rôle nouveau de certaines disciplines, notamment les mathématiques dans les sciences contemporaines de façons générales, tous les enjeux éthiques liés au rôle des technologies, et face à l'ensemble de ces enjeux, nous considérons que Sciences Po est d'abord une université de recherche en sciences sociales, et nous voudrions réaffirmer que les sciences humaines et sociales sont indispensables à une meilleure compréhension des technologies de rupture, indispensables à la compréhension du rôle de ces technologies de rupture dans les phénomènes de société, et qu'elles sont aussi au cœur des réflexions sur le rôle de la science dans la société pour replacer la question des sciences au cœur de l'État. Cette question constitue un défi pour Sciences Po et me semble évidente.

La question du rôle des nouvelles technologies existe déjà à Sciences Po. La question du *Bachelor of arts and sciences* va venir s'ajouter à des réflexions plus globales. Vous connaissez déjà le Medialab à Sciences Po, mais vous connaissez sans doute FORCCAST et qui a été vraiment l'incubateur de ce prochain diplôme, ainsi que LIEPP, CERI ou l'EMI. Tout cela pose la question du rôle des nouvelles technologies. En Master, nous avons récemment établi de nouveaux partenariats. Il y a un contexte, un écosystème, dans lesquels nous sommes à Sciences Po qui réfléchit à cette question des nouvelles technologies et du lien avec les sciences humaines et sociales.

Qu'est-ce qui existe au Collège universitaire ? Il est évidemment le lieu de la formation initiale à Sciences Po qui ne produit pas en soi de la recherche, mais nous constatons que depuis 10 ans déjà, nous avons des doubles cursus. Dans ces doubles cursus, deux sont liés très directement au lien entre sciences humaines et sociales et sciences de façon globale. Par ailleurs, au sein du Collège universitaire, nous avons déjà des enseignements qui portent sur ces questions. Nous avons un cours « Sciences et société » qui est d'une certaine manière la continuité du cours « d'humanité digitale ». Nous avons également des cours en biodiversité. Nous réfléchissons à mettre en place des cours autour des questions liées à la biodiversité et à la mer. Il existe donc un contexte d'ensemble qui est sociétal, qui est social, qui est aussi l'écosystème de notre université. Face à ça, le Collège universitaire a décidé de créer ce diplôme. L'acte II est désormais posé. Nous sommes en mesure d'institutionnaliser le travail qui a été fait de la grande réforme du bachelor. L'idée est de nous lancer un nouveau défi en créant un tout nouveau diplôme, le *Bachelor of arts and sciences*. Nous étudiants doivent être ancrés sur le plan discipline, c'est-à-dire qu'ils peuvent être parfaitement à l'aise dans les différentes disciplines, en SHS ou en sciences fondamentales. Tout en étant ancré dans une discipline, l'étudiant pourrait être agile dans transdisciplinarité ce qui est particulièrement compliqué, comme vous le savez. Généralement, on procède par étape. Un étudiant peut avoir une licence dans une discipline et faire un Master dans une autre discipline et faire de l'interdisciplinarité après coup. Là, on va faire de l'interdisciplinarité au moment où l'étudiant s'ancre dans une discipline. C'est un défi qui nous semble tout à fait possible de relever, notamment parce que l'on va réfléchir en matière de problématiques et de questions.

Par ailleurs, ce *Bachelor of arts and sciences* est une opportunité, parce que notre Collège fonctionne en réseau, et vous le constatez aujourd'hui. Il n'est pas uniquement situé à Paris. Tous les campus sont ancrés dans une politique de sites. Au Havre, le directeur du campus interagit très régulièrement avec les universités partenaires, en faisant venir des professeurs ou pour des projets. Travailler un *Bachelor of arts and sciences* donne du souffle à des politiques de sites. C'est vrai pour le Havre, c'est vrai pour les différents campus du Collège universitaire.

Ensuite, nous sommes dans la recherche d'une complémentarité des savoirs qui constitue un des critères d'évaluation des classements internationaux des grandes universités. Sciences Po, selon le dernier QS 2019, est désormais troisième et premier en Europe sciences politiques et relations internationales. Il s'agit d'un classement des universités par discipline et une grande satisfaction. L'objectif premier n'est pas de monter dans les classements internationaux, mais ce n'est pas négligeable.

Notre idée est aussi d'aller à la recherche d'étudiants, d'un nouveau vivier d'étudiants, qui sont des étudiants qui pouvaient choisir les prépas jusqu'à présent plus que Sciences Po, un cursus plus classique à l'université ou des étudiants internationaux très bons en sciences qui pensaient que Sciences Po n'était pas pour eux, parce que c'est une institution de recherche en SHS. Ce diplôme permet de renouveler notre offre et le vivier d'étudiants qui est le nôtre.

Enfin, nous nous posons tous les jours la question de l'employabilité des étudiants à l'issue de la licence. Nous avons un nombre croissant d'étudiants qui souhaitent faire une pause à l'issue de leur Bachelor avant d'accéder au Master, non pas réellement pour faire une année de césure, mais pour acquérir une première expérience professionnelle. Il me semble qu'un diplômé en SHS, qui est également compétent en sciences, multiplie évidemment ses opportunités professionnelles. La maîtrise de l'écriture et l'écriture de codes, quand elles sont combinées, constituent une très bonne opportunité pour trouver du travail.

Je ne vais pas revenir sur la maquette du Bachelor tel qu'il existe aujourd'hui pour vous montrer la différence, parce que j'arrive tout de suite à la philosophie du *Bachelor of arts and sciences*. C'est un projet qui a été incubé au sein de FORCCAST qui fait partie du Medialab de Sciences Po. Une équipe a été dédiée à ce projet. Nos partenaires sont l'université de Paris, l'IPGP, Paris V et Paris VII. Face à nous, des partenaires ont eux-mêmes des départements de sciences sociales, mais ils ont décidé de venir travailler avec Sciences Po sur ce projet. Nous sommes donc dans la complémentarité de nos compétences. C'est une formation qui sera exigeante qui ne se déroulera pas en trois, mais en quatre années, compte tenu de l'ensemble des compétences à acquérir. La troisième année se fera toujours à l'étranger. On garde la même modalité que le Bachelor actuel. Les enseignements qui vont être prodigués seront des enseignements essentiellement tournés vers des thématiques et des méthodes. Par exemple, il s'agira moins de faire un cours liant la chimie et le droit, mais d'aborder des questions sur l'éthique, sur la démonstration, etc. Ce sont des cours qui seront abordés sur le plan des thématiques avec des méthodes particulières, et seront abordées grâce à plusieurs intervenants, qui avec des regards différents viendront alimenter et répondre à une question déterminée.

Très simplement, les effectifs seront très progressifs. Nous pensons à 80 élèves pour Paris, une quarantaine d'élèves à Reims. Ces effectifs vont monter en puissance. Les deux cœurs de cible sont le campus de Paris et le campus de Reims.

Pour conclure, l'objectif pour la première cohorte est fixé à 2020/2021. Nous devons rendre notre copie pour la fin de l'année. Dernier mot, à ma connaissance, il existe quatre universités qui proposent dans le monde des diplômes d'arts libéraux et de sciences. Nous observons de très près ces universités. Nous nous inspirons de l'expérience de nos collègues en constatant cependant qu'ils ont deux particularités qui ne sont pas forcément les deux particularités que nous souhaitons pour Sciences Po. Tout d'abord, ils découpent le diplôme. Les sciences et les arts sont découpés. Ensuite, ils abordent ce diplôme à travers une discipline en particulier ou une question particulière. Généralement, il s'agit du développement durable ou les sciences cognitives.

Clément DELORAS

Qui souhaiterait intervenir sur cette présentation ?

b) *Observations*

Gabrielle ELIS

Ce projet est passionnant. Est-ce que les frais d'inscription seront identiques au Bachelor existant ?

Alexandre URVOIS

Le Havre est-il aussi inclus ?

Stéphanie BALME

Le Havre est également dans le second cercle concentrique.

Valérien COINCE

Quelle sera à terme la place de Bachelor ? Est-ce que l'effectif sera identique à celui des doubles diplômes, par exemple ? Est-ce que ça restera minoritaire ? Est-ce qu'il va se généraliser ? Je n'ai pas bien compris.

Stéphanie BALME

Je pense que nous ne sommes pas encore en situation de répondre à de telles questions pour le moment. Il faut évidemment commencer par une petite cohorte, puis évaluer les difficultés ou les points positifs. Pour bien répondre à votre question, il faudrait avoir une idée précise de son fonctionnement, de son attractivité, de son attractivité des meilleurs étudiants, etc. Ensuite, d'autres éléments extérieurs doivent être pris en compte, à savoir l'évolution des effectifs des autres diplômes sur les campus de Reims et de Paris. Il serait extrêmement abstrait de vous répondre maintenant, puisqu'il existe des variables exogènes que nous ne maîtrisons pas encore. Nous sommes également deux acteurs et ça dépend aussi du partenaire en face. Sciences Po ne décidera pas de façon unilatérale.

Valérien COINCE

Ce diplôme viendrait donc compléter l'offre de formations, mais ne viendrait pas transformer le Collège universitaire actuel.

Stéphanie BALME

Il est une forme de transformation dans le sens où il s'agit d'un tout nouveau diplôme vers des compétences qui ne sont absolument pas estampillées « Sciences Po ». L'ADN ce que nous proposons au Collège universitaire est considérablement modifié, mais il n'est pas fait pour remplacer le Bachelor existant. Il s'agit d'une cohabitation du Bachelor existant avec les différentes populations.

Clément DELORAS

Je crois que vous n'avez pas répondu sur la question des frais de scolarité.

Stéphanie BALME

C'est vrai que j'ai tendance à m'occuper aux questions pédagogiques. Cette question n'a pas encore été abordée jusqu'à présent, mais nous n'avons pas de raisons d'augmenter les frais de scolarité pour ce diplôme.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Nous n'avons pas encore pris de décision, mais il n'est pas question d'augmenter les frais de scolarité pour ce diplôme.

Bénédicte DURAND

Sur les effectifs, on se situe dans une stabilité des effectifs globaux de l'institution. Ce sont des effectifs que nous n'accueillerons pas en *Bachelor of art and sciences*. Par ailleurs, il convient de faire vivre le projet et voir sa prospérité, comme l'a très bien expliqué la doyenne, avant d'envisager de faire monter en puissance les effectifs, même si nous sommes nous très enthousiastes autour de ce projet.

Concernant les droits d'inscription, on n'envisage pas du tout une différenciation avec le Bachelor existant. En revanche, il s'agit d'un modèle pédagogique en quatre ans, et il y a la question de la quatrième année. Il faut se poser la question de savoir comment et où elle va se passer. Elle ne se passera

pas à Sciences Po, c'est certain, parce que nous n'aurons pas la place d'accueillir des enseignements pour une quatrième année d'étudiants du Collège universitaire. Les universités partenaires vont sans doute accueillir les étudiants de retour de leur troisième année. Néanmoins, les questions sont encore ouvertes sur le paiement des droits de cette quatrième année.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Ce sera donc un peu plus que le Bachelor actuel, mais les bourses fonctionneront de la même manière.

Clément DELORAS

Il y avait une dernière question sur le Havre. Si j'ai bien compris madame BALME, vous avez dit qu'il y avait plusieurs cercles concentriques de localisations.

Stéphanie BALME

En fait, le *Bachelor of art and sciences* sera lancé à Paris et à Reims, parce que nous avons des universités partenaires qui sont déjà engagées dans ce projet. Ensuite, notre Collège universitaire, en réseau, a cette particularité d'offrir un diplôme pour tout le Collège qui se décline avec de petites colorations géopolitiques selon les campus. À terme, le Bachelor of art and sciences devra vivre sur les campus. C'est plus ou moins facile selon l'éloignement d'une politique de sites. Par exemple, à Menton, il y a une excellente université qui pourrait être partenaire qui est celle de Nice, mais c'est peut-être un peu difficile d'imaginer une comptabilité entre Nice et Menton au quotidien. J'ai pensé au Havre, parce que le directeur du Havre, ici présent, est très mobilisé et adore ce sujet. Par ailleurs, nous avons des partenaires qui aimeraient s'engager avec nous sur cette question. Nous travaillons sur un projet, mais il est beaucoup moins avancé que celui avec Paris et Reims. Par exemple, à Poitiers, l'université de La Rochelle n'est pas très loin, nous pourrions faire un très beau partenariat, mais en sciences, à La Rochelle, ils sont spécialisés dans certains domaines tellement spécifiques que l'on s'éloigne de l'ADN de Sciences Po. Il faut aussi trouver des universités qui en sciences fondamentales sont bonnes avec un large spectre, parce que nous sommes en Bachelor et non en Master. Cette université est très compétente sur la question de la biodiversité marine. C'est intéressant, mais il nous faut quand même une palette de compétences plus générale. Ce n'est pas impossible, mais nous avons encore besoin d'un temps pour travailler ces projets.

Mathilde BOYER

J'ai une question par rapport au recrutement de ces étudiants. Nous sommes toujours sur une politique de recruter juste après le baccalauréat, mais est-ce qu'il ne serait pas intéressant de recruter un an après le baccalauréat en regard de la spécificité de ce diplôme ? Ces étudiants auraient déjà une certaine avancée sur le sujet à l'université ou ailleurs. J'ai aussi une question en lien avec le Master. C'est un format en quatre années. Est-ce que les Masters sont toujours ouverts à ces étudiants ?

Stéphanie BALME

Je ne sais pas répondre à toutes les questions. Sur le recrutement d'étudiants à BAC+1, je pense que l'on va profiter du nouveau baccalauréat. C'est une occasion formidable. Nous ne connaissons pas encore les tenants et les aboutissants de tout, mais nous comprenons qu'il existera des disciplines fondamentales et des choix électifs. On risque d'avoir un grand nombre d'étudiants spécialisés en six disciplines, certaines en sciences et certaines en Lettes. Ils vont être très intéressés par ce genre de formations. Notre offre pédagogique va, d'une certaine manière, assez bien répondre au nouveau baccalauréat. Il est, par ailleurs, très compliqué de nous dire que l'on peut recruter à BAC+1 des étudiants qui feraient une année quelque part avant de basculer chez nous. Ils seraient en échec du début d'une licence ailleurs et ce serait un peu complexe. Les étudiants étrangers constituent le véritable enjeu et d'internaliser les diplômes pour amener des étudiants internationaux qui sont peut-être francophones, mais qui pourraient aussi nourrir la diversité du Bachelor.

Pour les Masters, il y a deux points. Il conviendra de faire le lien avec les Masters. Nous y travaillons avec Bénédicte DURAND. Nous aimerions faire le lien entre ce projet et les Masters, mais n'oubliez pas que nous sommes avec des universités partenaires. Il est aussi important pour nos universités partenaires, c'est que nos étudiants que nous partageons puissent aussi décider d'aller en Master après. C'est pour ça aussi qu'il faut que les maquettes pédagogiques soient parfaitement pertinentes et performantes pour qu'un étudiant puisse candidater en Master.

Ce projet est très important, parce qu'il ancre encore les campus en région dans les territoires, et c'est un des objectifs de Sciences Po d'avoir ce Collège en réseau. Pour ce faire, il convient d'avoir des projets ensemble.

IV. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 21 JANVIER ET DU 11 FÉVRIER 2019

Ismahane GASMI

MM. DUNGAN et GUERRERO donnent procuration à M. DELORAS. M. JAFFRÉ donne procuration à Mme BOYER.

Clément DELORAS

Qui vote pour l'approbation du procès-verbal en date du 21 janvier 2019 ?

Le procès-verbal en date du 21 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

Qui vote pour l'approbation du procès-verbal en date du 11 février 2019 ?

Le procès-verbal en date du 11 février 2019 est adopté à l'unanimité.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Un étudiant va être convoqué devant la section disciplinaire à la suite d'un comportement inapproprié vis-à-vis de deux étudiantes.

Clément DELORAS

J'aimerais en conclusion de ce dernier conseil remercier très chaleureusement les équipes du Havre pour la chaleur et la gentillesse de leur accueil. Je sais que nous sommes toujours très bien accueillis, mais nous l'avons été particulièrement aujourd'hui dans ce beau campus. Transmettez à toutes vos équipes les sincères remerciements des élus du CVEF.

À l'issue de ces trois années passées dans ce CVEF en tant que co-président, je voudrais surtout m'adresser aux élus qui restent et aux élus qui vont arriver, en vous disant que ce Conseil est un conseil exigeant, difficile, remarquable. Il s'agit d'un lieu où l'on peut s'exprimer, faire bouger les projets, débattre et avancer. Je crois que c'est important que nous soyons tous attentifs aux remontées de terrain qui nous viennent des étudiants, des enseignants et des salariés, et que nous soyons aussi capables de faire le tri dans ce qui arrive, de pondérer les choses, de les regarder avec objectivité et pragmatisme, mais toujours avec beaucoup de bienveillance. Le manichéisme n'est jamais une bonne réponse. Si Sciences Po nous apprend une chose, c'est bien de composer avec un monde complexe et de saisir que la complexité n'est pas la complication, mais bien un élément d'enrichissement et de progrès. Comment le faire ? Je pense que ce Conseil en est la bonne illustration - c'est de le faire par le débat, le débat nourri, constructif, et plus que de réussir à trouver un consensus qui n'existe pas et qui aboutit souvent à un accord par défaut, il me semble bien plus intéressant de réussir à faire vivre nos désaccords autour de ce qui nous rassemble.

J'aimerais adresser quelques remerciements un peu plus particuliers, au co-présidents étudiants qu'ont été Mathilde BOYER, Anastasia STEINLEIN, Hugo LABART et Maxime GABORIT durant ces trois années. Je veux saluer la qualité des relations que j'ai pu avoir avec eux qui ont été extrêmement constructives. J'adresse un remerciement très spécifique à la directrice de la DES, et à toutes ses équipes nombreuses ici aujourd'hui avec lesquelles nous avons eu des débats parfois francs, vifs, mais toujours je crois sincères, profonds, et dans le respect des convictions de chacun. J'ai un mot particulier pour Sylvie HERLICQ et tout le travail qu'elle fait pour la communauté enseignante, et je sais que la

communauté enseignante est particulièrement difficile à mobiliser, mais elle essaye de faire vivre au sein de cette DES cette communauté vacataire qui a bien du mal à exister en raison de sa nature.

Un mot particulier à la DVE, à Andreas ROESSNER et Sébastien THUBERT qui font vivre, et je crois que les étudiants en sont conscients, la vie étudiante au quotidien. Si les relations sont parfois complexes, elles sont toujours empreintes de bienveillance et de disponibilité.

Enfin, un mot très spécifique à Ismahane GASMI, parce qu'elle est la vraie courroie de transmission de nos conseils, mais pas seulement, elle joue un rôle d'animation et d'interaction majeur. Je veux vraiment très sincèrement la remercier de son travail et sa disponibilité, mais aussi de sa gentillesse et de son professionnalisme durant ces années.

C'est avec un regret que je ne siégerai plus dans ce Conseil, mais c'est avec attention que j'en suivrai les débats à venir. Je vous souhaite à tous et toutes bonne route et bon vent. Je vous remercie.

Applaudissements.

Clément DELORAS lève la séance à 15 heures 20.